

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024**

Sommaire	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Gatineau, Qc
Le 7 juin 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A102700
 PIERRE MOUSSEAU, CPA



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 4

	2024	2023
Subventions		
CISSS de l'Outaouais	61 116 \$	44 280 \$
Ville de Gatineau	28 492	22 221
Centraide Outaouais	10 000	5 000
Gouvernement Fédéral - Emploi Été Canada	14 630	13 639
Conférence des Préfets de l'Outaouais	25 000	50 000
Fondation Novatio	<u>25 000</u>	<u>-</u>
	164 238	135 140
Dons et autofinancement (annexe A)	<u>17 459</u>	<u>3 719</u>
	<u>181 697</u>	<u>138 859</u>
Charges		
Activités et projets	7 886	7 425
Assurances	2 396	2 352
Déplacements et représentation	6 282	2 600
Fournitures et frais de bureau	4 830	3 035
Honoraires professionnels	7 954	8 277
Intérêts et frais bancaires	2 892	3 750
Loyer	3 300	3 300
Salaires et avantages sociaux	149 311	121 173
Services contractuels	<u>4 030</u>	<u>-</u>
	<u>188 881</u>	<u>151 912</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(7 184) \$</u>	<u>(13 053) \$</u>



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 5

	Affectations internes (note 8)	Non affectés	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	55 000 \$	33 129 \$	88 129 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(7 184)	(7 184)
SOLDE À LA FIN	<u>55 000 \$</u>	<u>25 945 \$</u>	<u>80 945 \$</u>

	Affectations internes (note 8)	Non affectés	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	55 000 \$	46 182 \$	101 182 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(13 053)	(13 053)
SOLDE À LA FIN	<u>55 000 \$</u>	<u>33 129 \$</u>	<u>88 129 \$</u>



**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

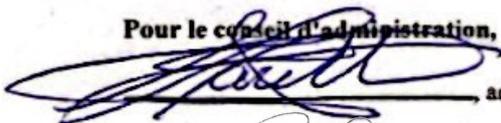
BILAN

31 MARS 2024

Page 6

	2024	2023
Actif		
Encaisse	94 156 \$	158 816 \$
Débiteurs (note 4)	<u>37 334</u>	<u>50 988</u>
	<u>131 490 \$</u>	<u>209 804 \$</u>
Passif		
Créditeurs (note 5)	15 962 \$	13 875 \$
Dû à des fiduciaires et organismes (note 5)	5 000	23 100
Apports reportés	29 583	47 500
Dette à long terme	<u>-</u>	<u>37 200</u>
	<u>50 545</u>	<u>121 675</u>
Actifs nets		
Actifs nets grevés d'affectations internes (note 8)	55 000	55 000
Non affectés	<u>25 945</u>	<u>33 129</u>
	<u>80 945</u>	<u>88 129</u>
	<u>131 490 \$</u>	<u>209 804 \$</u>
Administration de biens d'autrui (note 10)		

Pour le conseil d'administration,


administrateur


administrateur



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 7

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(7 184) \$	(13 053) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement de l'escompte	<u>2 800</u>	<u>3 734</u>
	(4 384)	(9 319)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	<u>(20 276)</u>	<u>32 473</u>
	(24 660)	23 154
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(40 000)</u>	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(64 660)	23 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>158 816</u>	<u>135 662</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>94 156</u> \$	<u>158 816</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Page 8

1. Mission et forme juridique de l'organisme

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de promouvoir le droit à la sécurité alimentaire par le soutien aux organismes membres dans la mise en oeuvre de programmes efficaces d'aide et d'entraide alimentaire dans la perspective du développement social pour contrer la faim.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Page 9

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les honoraires de gestion sont constatés lorsque les montants des subventions sont remis aux organismes.

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits dans l'exercice où l'événement a lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats dans l'exercice où elles sont acquises.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Page 10

3. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

4. Débiteurs

	2024	2023
Sommes à recevoir de l'État	925 \$	988 \$
Subventions	23 333	50 000
Débiteurs autres	<u>13 076</u>	<u>-</u>
	<u>37 334 \$</u>	<u>50 988 \$</u>

5. Crédoiteurs

	2024	2023
Fournisseurs	3 407 \$	518 \$
Vacances à payer	3 578	2 911
Salaires à payer	1 900	980
Frais courus	4 080	4 080
Sommes à remettre à l'État - retenues salariales	<u>2 997</u>	<u>5 386</u>
	<u>15 962 \$</u>	<u>13 875 \$</u>



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Page 11

6. Dû à des fiducies et organismes

	2024	2023
Quartier anti-gaspi - CVQ	-	6 000 \$
Fiducie Sécurité Alimentaire	-	17 100
Projet Maniwaki	<u>2 000</u>	<u>-</u>
	<u>2 000 \$</u>	<u>23 100 \$</u>

7. Apports reportés

	2024	2023
Ville de Gatineau	22 500 \$	22 500 \$
Fondation Novatio	-	25 000
Fédéral - Nouveaux Horizons	<u>18 333</u>	<u>-</u>
	<u>40 833 \$</u>	<u>47 500 \$</u>

8. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration de la TCFDSO a affecté un total de 55 000 \$ par voie de résolution.
Les montants affectés sont les suivants:
- 30 000 \$ pour établir un fonds de prévoyance afin de couvrir 3 mois d'opérations
- 25 000 \$ pour des activités de concertation

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Débiteurs	13 654 \$	(3 512) \$
Créditeurs	2 087	(265)
Dû à des fiducies et organismes	(18 100)	-
Apports reportés	<u>(17 917)</u>	<u>36 250</u>
	<u>(20 276) \$</u>	<u>32 473 \$</u>



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

Page 12

10. Administration de biens d'autrui

La table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais agit en tant que fiduciaire pour plusieurs autres organismes; elle garde un honoraire de gestion sur les montants reçus qu'elle doit gérer et administrer.



PIERRE MOUSSEAU, CPA

**TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM
ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'OUTAOUAIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 13

	2024	2023
Annexe A		
Dons et autofinancement		
Honoraires de gestion	720 \$	900 \$
Dons	-	767
Cotisation des membres	600	1 092
Intérêts	2 123	824
Services rendus	<u>14 016</u>	<u>136</u>
	<u>17 459 \$</u>	<u>3 719 \$</u>



PIERRE MOUSSEAU, CPA